

Les subsides

à l'avant-garde. L'aurait-on supprimé, je me demande, si on avait voulu le construire dans la circonscription du premier ministre? C'est faire preuve d'un manque de leadership d'abolir la recherche sur les sources renouvelables d'énergie au Centre national de recherches, de même que les programmes d'économie d'énergie et de remplacement du pétrole, tout en poursuivant un régime très coûteux de subventions en faveur des sociétés pétrolières qui font de l'exploration pour trouver des sources classiques d'énergie dans l'Arctique. Tout cela est insensé.

Parallèlement, le gouvernement n'a pas reconfirmé la politique relative aux parcs nationaux, politique à long terme établie depuis longtemps, grâce à laquelle les Canadiens savaient que le rôle primordial de nos parcs nationaux était la conservation, après quoi venait le tourisme. Nous sommes témoins de l'inaction du gouvernement et de ses mauvaises décisions. Ainsi, la ministre de l'Environnement (M^{me} Blais-Grenier) a eu tort de se rendre à Stockholm au lieu d'assister à la conférence de Québec sur les pluies acides. Voilà un exemple d'inaction.

La ministre reste à son bureau pour vérifier si ses fonctionnaires font leur travail au lieu d'aller écouter ce que les gens ont à dire. A titre d'exemple, depuis huit mois qu'elle est ministre, elle n'est pas encore allée dans la vallée de la Niagara. Elle n'a pris aucune initiative à la suite des recommandations que le comité des produits chimiques toxiques déversés dans la Niagara a publiées en octobre dernier. Elle devrait agir, donner le ton et s'attaquer à cette situation qui réclame son attention mais elle se contente d'émettre des vœux pieux dans des communiqués de presse. Bien qu'elle occupe son poste depuis huit mois, la ministre ne s'est pas encore entretenue avec les représentants de l'EPA. Elle a laissé supprimer le programme de gestion des produits chimiques toxiques, qui coûtait 2.5 millions de dollars et dont nous avions grand besoin afin de protéger la santé des Canadiens qui s'alimentent en eau potable dans les Grands lacs. Pourquoi a-t-elle fait cela, monsieur le Président?

Le leadership dont doit faire preuve le gouvernement et dont il est question dans notre motion doit aussi se manifester à la base même du processus d'élaboration de la politique. La ministre et le gouvernement refusent d'admettre que notre santé dépend de l'environnement. Ils refusent de comprendre et de reconnaître que notre économie dépend de notre environnement. Ils sont donc foncièrement incapables de comprendre que l'environnement, la santé et l'économie reviennent au même.

● (1115)

Pour justifier les compressions budgétaires dans les domaines reliés à l'environnement, la ministre de l'Environnement (M^{me} Blais-Grenier) et le gouvernement parlent de remettre de l'ordre d'abord dans notre économie. Ils refusent par le fait même de jouer leur rôle de chefs de file parce qu'ils ne reconnaissent pas le fait inéluctable que notre santé, notre économie et notre mode de vie dépendent d'un environnement bien géré.

Les Canadiens ne se laisseront pas duper par l'idée fautive voulant que nous devions nous occuper de l'économie aux dépens de notre environnement. Les Canadiens comprennent l'importance de l'environnement beaucoup mieux que le gouvernement. Les idées économiques exprimées par la ministre

de l'Environnement sont rétrogrades, simplistes et insensées. Les Canadiens veulent que le gouvernement reconnaisse les rapports étroits qui existent entre l'environnement et l'économie. Ils savent que, si nous négligeons notre environnement ou que nous attendions pour prendre les mesures de prévention et de nettoyage nécessaires il nous en coûtera inévitablement plus cher plus tard. C'est un principe économique, monsieur le Président.

On pourrait peut-être compter sur les doigts de la main le nombre de Canadiens qui appuient la ministre. Elle n'a toujours pas compris quel est son rôle. Les Canadiens veulent qu'elle protège l'environnement. Ils veulent qu'elle prenne l'initiative aux échelons provincial, national et international dans ses rapports avec les organismes non gouvernementaux et les groupes bénévoles. Ils veulent qu'elle défende ardemment notre droit de vivre dans un environnement salubre et de le préserver pour les générations à venir. Ils veulent qu'elle quitte son bureau et qu'elle lutte pour l'environnement et préconise la protection de notre santé, de nos eaux, de notre atmosphère et de notre économie à long terme.

Nous avons beaucoup entendu parler de la Charte des droits ces derniers jours. Elle garantit à chacun le droit à la vie, à la liberté, à l'intégrité et à la sécurité de la personne. Nous devrions maintenant étendre la notion de sécurité de la personne au droit à un environnement salubre. Ce devrait être un droit constitutionnel pour tous les Canadiens. Nous présenterons bientôt un projet de loi d'initiative parlementaire à cette fin. L'inéptie et l'inaction du gouvernement dans toutes sortes de domaines reliés à l'environnement compromet le droit fondamental des Canadiens à la santé et à la sécurité, comme le signale notre motion aujourd'hui.

Les Canadiens commencent à se rendre compte qu'ils ont été dupés par ce parti soi-disant progressiste conservateur. Malgré son nom, ce parti ne favorise ni le progrès de l'ensemble de la société ni la conservation de notre environnement naturel. Le gouvernement ne semble pas se rendre compte que tant qu'il considérera l'économie comme distincte de l'environnement, les deux seront menacés. Voilà pourquoi la ministre de l'Environnement a tort de dire que nous devons d'abord remettre de l'ordre dans notre économie. Que veut-elle dire par là? Elle ne sait pas de quoi elle parle. C'est le genre de raisonnement qu'on se faisait il y a cinquante ans, lorsque nous ne risquions pas de manquer de ressources naturelles ni d'être envahis par les déchets industriels aussi vite et autant qu'aujourd'hui.

● (1120)

La ministre et le gouvernement ne semblent pas conscients de cette réalité fondamentale: la santé de l'homme, l'économie et la protection de l'environnement ne font qu'une seule et même chose. Elles sont tellement liées qu'on ne peut les dissocier. J'estime que c'est abdiquer ses responsabilités que de refuser de s'en rendre compte. C'est oublier ses devoirs que de sabrer les services et supprimer des programmes. C'est aussi renoncer à exercer son autorité que de rester dans son bureau du 26^e étage, de l'autre côté de la rivière.

La ministre a eu tout le temps voulu pour comprendre l'importance d'assumer son rôle de défenseur. Nous savons